
Le 20 octobre 2021
Angers

Monsieur le Ministre de
l'Agriculture et de l'Alimentation
78 rue de Varenne
75349 Paris SP 07

Objet : Tensions sur les disponibilités en engrais : des propositions des adhérents d'Afaïa pour les réduire, et une demande de soutien au développement de fertilisants d'origine renouvelables.

Monsieur le Ministre,

En tant que syndicat professionnel des acteurs de la filière des supports de culture, paillages, amendements organiques, engrais organiques et organo-minéraux et biostimulants, AFAÏA s'est positionné clairement pour le développement de l'agriculture durable.

En avril dernier, AFAÏA avait déjà alerté les filières agricoles sur les hausses touchant les matières premières connexes et les transports. Le problème concerne maintenant également les matières premières pour les engrais organo-minéraux et les formulations minérales. En effet, de toutes parts, les disponibilités en engrais minéraux et de synthèse s'annoncent limitées pour la saison prochaine (fermetures d'usines de fabrication d'engrais azotés liées à la flambée des prix du gaz notamment).

Pour faire face à cette situation, AFAÏA rappelle que l'agriculture doit davantage se tourner vers les fertilisants d'origine recyclée. A travers leur engagement historique pour le développement de l'Economie Circulaire, les adhérents d'AFAÏA proposent déjà des solutions pour réduire la part d'intrants non renouvelables dans la fertilisation.

- Des **supports de culture** de plus en plus conçus à partir de matières premières organiques issues, notamment, de la forêt ou de l'agriculture.
- Des **engrais et des amendements organiques** qui valorisent les effluents d'élevage, les matières issues des IAA et du traitement des eaux
- Des **biostimulants** qui améliorent la capacité des plantes à absorber les éléments nutritifs, permettant de conserver la production des cultures tout en réduisant les apports de fertilisants, notamment minéraux.

Pour que ces produits puissent réellement servir l'agriculture durable, AFAIA vous appelle à soutenir plus largement le développement des fertilisants d'origine renouvelable. Nous avons besoin de règles simples et claires en matière d'innocuité et de valeur agronomique, de façon à garantir la qualité des produits tout au long des cycles et ainsi permettre aux agriculteurs français d'augmenter sereinement leur autonomie vis-à-vis d'intrants minéraux majoritairement importés.

Dans cette perspective, nous attendons du projet « Socle commun des matières fertilisantes et supports de culture » qu'il soit vraiment, comme cela a été prévu par la FREC, un outil pour le développement des fertilisants renouvelables, et non une nouvelle couche réglementaire, risquant de déstabiliser les filières efficaces déjà existantes.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

La présidente,
Laetitia FOURIE



Le directeur,
Laurent LARGANT

